



INFORMATIONS CLES POUR LES INVESTISSEURS

Ce document apporte des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

LEGAL & GENERAL STRATEGIE ENTREPRISES 2021

(ci-après, le « Fonds »)

Ce Fonds est géré par Oddo Meriten Asset Management SA

CODE ISIN: FR0012739902 - EUR - Capitalisation

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Ce Fonds est classifié : Obligations et autres titres de créance internationaux
L'objectif de gestion est d'obtenir une performance nette annualisée supérieure à 3% sur un horizon de placement de 7 ans, soit de la date de création du Fonds au 31 décembre 2021. Le Fonds cherche à profiter de rendements actuariels élevés sur les obligations d'émetteurs privés, spéculatives dites "à haut rendement", de notation comprise entre BB+ et B- ou équivalent selon l'analyse de la Société de Gestion, moyennant un risque de perte en capital. La stratégie d'investissement du Fonds consiste à gérer de manière active et discrétionnaire un portefeuille diversifié de titres de créances composé d'obligations classiques (et convertibles à hauteur de 10% maximum de l'actif net), spéculatives dites "à haut rendement" de notation comprise entre BB+ et B- par Standard & Poor's ou équivalent selon l'analyse de la Société de Gestion, principalement émises par des émetteurs privés dont le siège social est situé en Europe continentale et ayant une échéance d'au plus 6 mois + 1 jour après le 31 décembre 2021 (maturité finale du produit ou options de remboursement anticipés au gré de l'émetteur). En fonction des conditions de marché, la Société de Gestion pourra, avant l'échéance du 31 décembre 2021, notamment procéder à une liquidation ou une fusion du Fonds.

Ces titres seront libellés en toutes devises et couverts contre le risque de change avec toutefois un risque résiduel de 5% maximum de l'actif net. Par ailleurs, le Fonds pourra détenir jusqu'à 20% d'émetteurs privés dont le siège social est situé en dehors de l'Europe continentale y compris dans les pays émergents. Le Fonds cherche à sélectionner les valeurs qui ont été injustement dégradées par les agences de notation, conformément aux opinions du gérant.

Le Fonds aura la possibilité d'être investi de manière très significative en titres de notation B ou équivalent selon l'analyse de la Société de Gestion. La Société de Gestion ne recourt pas exclusivement et mécaniquement aux notations émises par les agences de notation et met en œuvre sa propre analyse interne. En cas de dégradation de notation des titres en dessous de B- ou équivalent selon l'analyse de la Société de Gestion, cette dernière décidera de céder ou non les titres en prenant en compte sa propre analyse, l'intérêt des porteurs et les conditions de marché.

Lorsque les conditions de marché seront jugées défavorables par le gérant et ce de manière totalement discrétionnaire, le Fonds pourra être investi jusqu'à 100 % de son actif en titres de qualité « Investment Grade » (notation ≥ BBB- ou équivalent selon l'analyse de la Société de Gestion)

sous forme d'obligations ou d'obligations convertibles, de titres de créances ou d'instruments du marché monétaire.

Le gérant pourra investir dans des obligations convertibles ayant pour sous-jacents des sociétés de petites et moyennes capitalisations à hauteur de 10% maximum de l'actif net.

La durée moyenne des titres de créances sera comprise entre 0 et 7 ans.

Le Fonds peut être investi jusqu'à 10% de son actif net (i) en parts ou actions d'OPCVM relevant de la Directive Européenne 2009/65/CE, (ii) en FIA établi dans un Etat membre de l'UE et/ou en fonds d'investissement de droit étranger mentionnés au R.214-25 et répondant aux conditions de l'article R.214-13 du Code Monétaire et Financier. Ces OPC pourront être gérés par Oddo Meriten Asset Management SA et Oddo Meriten Asset Management GmbH et seront compatibles avec la stratégie d'investissement du Fonds.

Dans la limite d'une fois l'actif, sans recherche de surexposition, le Fonds pourra investir sur les instruments financiers à terme ferme ou conditionnels négociés sur des marchés réglementés, organisés ou de gré à gré français ou étrangers. Le gérant pourra prendre des positions en vue de couvrir le portefeuille (taux, actions et change) et/ou de l'exposer à des actifs (taux) :

- en couverture, par la vente de contrats à terme, achat d'options (put), change à terme, swap;

- en exposition, par l'achat de contrats à terme, achat d'options (call), swap.

Période de souscription : le Fonds sera fermé à la souscription le 31 décembre 2015 à 11h15 (heure de Paris).

Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées auprès du dépositaire chaque jour ouvré de la Bourse de Paris jusqu'à 11h15 (heure de Paris, CET/CEST) et sont exécutées sur la base de la valeur liquidative datée du jour même.

La part CR-EUR capitalise ses revenus.

Durée de placement recommandée : jusqu'au 31/12/2021. L'échéance d'une seconde période d'investissement sera fixée dans les 2 mois précédant l'échéance précédente, en fonction des conditions de marché qui prévaudront alors et de la possibilité de réaliser un objectif de gestion jugé performant par la Société de Gestion.

Ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant cette période.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds.

Le profil de risque n'est pas constant et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Pourquoi le Fonds est classé dans la catégorie 3 :

Le Fonds présente un niveau de risques important relativement à d'autres fonds à dominante obligataire. Ceci s'explique par la politique d'investissement du fonds, consistant à sélectionner des titres de créances de notation High Yield - spéculatif à haut rendement émis par des émetteurs de toutes zones géographiques (y compris des pays émergents). Ces titres peuvent avoir une probabilité de défaillance importante, relativement aux obligations de notation élevée, qui est mal prise en compte par la catégorie de risque du fonds.

Risques importants pour le Fonds non pris en compte dans l'indicateur :

Risque de crédit: il représente le risque de dégradation de la qualité de la signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.

Risque de liquidité: le Fonds investit sur des marchés qui peuvent être affectés par une baisse de la liquidité. Le faible volume de transactions sur ces marchés peuvent impacter les prix auxquels le gérant initie ou liquide les positions.

Risque de contrepartie: risque de défaillance d'une contrepartie le conduisant à un défaut de paiement. Le Fonds peut être exposé à ce risque du fait de l'utilisation d'instruments financiers à terme ou de contrats d'acquisitions et de cessions temporaires de titres conclus de gré à gré avec un établissement de crédit si ce dernier ne peut honorer ses engagements.

La survenance de l'un de ces risques pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative du Fonds.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts de commercialisation et de distributions des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	4,00 %
Frais de sortie (non acquis)	Néant
Frais de sortie acquis au Fonds	1% pendant la période de souscription. Néant après la période de souscription.

Les frais acquis au Fonds constituent, sauf exception, un pourcentage fixe intégralement prélevé par le Fonds; les frais non acquis constituent le maximum pouvant être prélevé et sont acquis au Distributeur. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins.

Ces frais sont prélevés sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et/ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

Frais prélevés par le Fonds sur une année	
Frais courants	1,35 %

Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances	
Commission de surperformance	10% TTC de la performance nette au delà de 6% de performance annuelle.

Le Fonds étant créé cette année, le pourcentage de frais courants indiqué est une estimation. Les frais réels ne seront connus qu'à l'expiration du premier exercice du Fonds.

Les frais réels peuvent varier d'un exercice à l'autre. Pour chaque exercice, le rapport annuel du Fonds donne le montant exact des frais encourus.

Ils ne comprennent pas les commissions de surperformance, les frais d'intermédiation, excepté dans le cas d'entrée et/ou de sortie payés par le Fonds lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous reporter à la rubrique 'Frais et commissions' du prospectus, disponible sur www.oddomeriten.eu.

PERFORMANCES PASSES

Faute d'historique réglementaire suffisant, la performance passée ne peut être publiée.

Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances futures.

Les performances annualisées présentées dans ce diagramme sont calculées après déduction de tous les frais prélevés par le Fonds.

Ce Fonds a été créé le 28/01/2015.

La devise de référence est EUR.

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : Oddo & Cie

De plus amples informations sur le Fonds tels que le prospectus (Français, Anglais) et les documents périodiques (Français, Anglais) sont disponibles sur www.oddomeriten.eu ou peuvent être demandées gratuitement et à tout moment auprès de Oddo Meriten Asset Management SA - 12 boulevard de la Madeleine 75009 PARIS ou auprès de l'agent centralisateur dans le pays de commercialisation.

La valeur liquidative du Fonds est disponible sur le site internet de la Société de Gestion.

La responsabilité de Oddo Meriten Asset Management SA ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

Fiscalité :

Le Fonds en tant que tel n'est pas sujet à imposition. Les revenus ou plus-values liées à la détention de parts du Fonds peuvent être taxés selon le régime fiscal de chaque investisseur. En cas de doute, il est conseillé de s'adresser à un professionnel.

Ce Fonds est agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers.

Oddo Meriten Asset Management SA est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 15/07/2016.